

Un peu de tout

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **23 (1885)**

Heft 46

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-188929>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

se propagent pas; vouer la plus grande sollicitude aux soins de l'hygiène; concilier avec ce séjour champêtre quelques travaux utiles à l'exercice du corps, telle était en résumé la tâche délicate dévolue à l'homme mis à la tête de la colonie. Le comité fixa son choix sur M. Pelet, instituteur, secondé par madame Pelet; et les résultats obtenus en 1884 et 1885 ont prouvé que ce choix ne pouvait être plus heureux.

Le développement physique, dit le rapport de 1884, a été très remarquable. Du 18 juillet au 17 août, sur 22 enfants (3 avaient quitté), nous avons gagné en 30 jours une augmentation de poids de 29 kilogrammes et une augmentation de thorax de 44 centimètres. Il y a eu cette année deux colonies de vacances, l'une au Mont pour les filles, l'autre à Montpreveyres pour les garçons, composée chacune de 25 à 30 enfants, placés sous la surveillance d'une institutrice et d'un directeur. Puissent les personnes charitables et dévouées à cette œuvre si bien commencée, rencontrer à l'avenir toutes les sympathies et l'appui dont elles ont besoin.

Un peu de tout.

Nous approchons de cette époque de l'année où se font les petits soupers d'amis, les repas de famille que favorisent les longues soirées. Il n'est donc point inopportun de dire quelques mots du champignon souterrain, tant apprécié des gourmets. La récolte des truffes, qui a lieu en novembre, est une des ressources importantes de plusieurs contrées de la France. Le département de Vaucluse, par exemple, réalise dans ce commerce plus de 4 millions de francs par an. Mais ce dont on ne se doute guère, c'est que les truffes, comme tous les objets précieux d'alimentation, n'échappent pas à la sophistication et à ce qu'on pourrait appeler le maquillage. Ici, l'argile remplit une crevasse, ajoutant au poids et voilant une avarie; là, cette même terre sert à réunir plusieurs petites truffes en une seule. On a recours aussi au sulfate de fer et à la noix de galle pour bien donner la teinte noire requise. On a constaté de fausses truffes fabriquées de toutes pièces avec des pommes de terre avariées, colorées en brun et entourées d'une terre extraite des truffières du Périgord.

Lorsque Arnoux, mécanicien français, fabriquait, en 1750, à titre de simple curiosité, quelques plumes métalliques, il ne se doutait guère du développement que sa fabrication était appelée à prendre, car nos pères n'avaient point l'air de vouloir se séparer de l'antique et fidèle plume d'oie. Pour se faire une idée de l'importance de l'industrie des plumes métalliques, il suffit de citer quelques chiffres relatifs à la fabrique de MM. Blanzky, Pouré, à Boulogne-sur-Mer. Il sort annuellement de cette maison 2 millions de grosses de plumes, 120,000 grosses de porte-plumes et un nombre considérable de portemine et de protège-pointes; 700 femmes et 200 hommes y sont journellement occupés. La force motrice n'est pas moindre de 250 chevaux. On peut se figurer par là ce qu'il se noircit de papier dans le

monde et ce qu'il s'écrit de vérités et... de mensonges, hélas! Car, notez que nous ne parlons que d'une seule fabrique de plumes.

On écrit de Savone au *Petit Marseillais*:

« Catherine Gambetta, tante de Léon Gambetta, vient de mourir près de Savone, à l'âge de 105 ans. Tout l'héritage de cette pauvre femme consiste en trois poules, dont elle vendait les œufs, qu'on lui payait le triple et le quadruple de leur valeur pour lui faire l'aumône sans la mortifier. Ses funérailles ont été faites gratuitement. Le fossoyeur même n'a pas voulu accepter un centime. »

Les personnes qui ont une machine à coudre se brouillent souvent avec leurs voisins à cause du bruit intolérable de ces instruments. Nous leur apportons la paix. On perce, dans les pieds et dans les tables des machines, des trous fraisés, qu'on remplit de plomb rivé sur les deux faces. Le résultat obtenu est merveilleux.

La ceinture galante. — Un Américain vient d'inventer une ceinture pour dames, à porter au bal; elle est munie de fortes boucles comme une malle, et le danseur peut s'y accrocher sans se détraquer le bras autour des tailles ou défraîchir les robes délicates. Une fois la boucle en main, il n'y a plus qu'à se lancer, et... en avant la musique.

Un mot encore sur les *alcools*, dont on a tant parlé dernièrement. Dans le commerce, on étend le mot d'alcool aux mélanges en proportions diverses d'alcool et d'eau. Les alcools de commerce se divisent en *eaux-de-vie* et en *esprits*. Les eaux-de-vie destinées aux usages domestiques sont ordinairement colorées par des substances étrangères à l'alcool pur; elles proviennent de la distillation de vins, de grains, de pommes de terre, etc; elles contiennent une proportion d'alcool inférieure à 66 ou 70 pour 100.

L'eau-de-vie prend des noms spéciaux, suivant l'arôme qu'elle contient; ainsi la distillation des mélasses et des sirops fermentés produit le *tapa* et le *rhum*; celle des cerises et de leurs noyaux, le *kirsch*, etc.

Lorsqu'on dissout dans les eaux-de-vie aromatisées autant de sucre qu'elles en peuvent prendre, on obtient ce qu'on appelle des *liqueurs*.

La dénomination d'*esprits* s'applique aux liquides alcooliques dès que la proportion d'alcool y atteint 66 à 70 pour 100. Les esprits s'obtiennent en concentrant les eaux-de-vie par de nouvelles distillations. Et comme ils ne conservent point le parfum des eaux-de-vie dont ils proviennent, leur valeur est indiquée par leur titre, qui représente leur richesse alcoolique.

Les noms de *trois-cinq*, *trois-six*, *trois-sept*, donnés aux divers esprits, proviennent d'un ancien mode d'évaluation des alcools du commerce, qu'on rapportait autrefois à l'eau-de-vie dite *preuve de Hollande*, marquant 19° et renfermant à peu près la moitié de son volume d'alcool absolu. Ces noms font donc

connaître la quantité d'eau qu'il faut ajouter aux esprits qu'ils désignent pour les transformer en eau-de-vie à 19° : un alcool dont 3 mesures ajoutées à 3 mesures d'eau, faisant 6 mesures d'eau-de-vie à 19°, était un esprit *trois-six*.

L'attentat.

Scène de famille à l'Académie française.

M. CAMILLE DOUCET. — Depuis quatre-vingt-trois ans que je fais partie de l'Académie française, j'ai contracté la douce habitude de remanier le Dictionnaire national. Tel que vous me voyez, j'ai changé dix ou douze fois la signification de la plupart des mots de notre langue, et j'espère que ce n'est pas fini.

M. LEGOUVÉ. — Camille a raison. Quand un mot a servi vingt ans, il est usé. Il en est de même des porte-plumes.

M. LABICHE. — Voyons, voyons, pas de discours préliminaires. Quel est le mot du jour ? Changeons vite sa signification et n'en parlons plus : je suis très pressé.

M. CAMILLE DOUCET. — Je vous proposerais : *attentat*. Ce mot est français et, d'ailleurs, il emprunte une douloureuse actualité à l'horrible événement du pont de la Concorde. Tout le monde a la parole.

M. LEGOUVÉ. — Ponsard a dit :

Un premier attentat couronné de succès

Est un chemin frayé vers les derniers excès.

Je vous proposerais donc cette définition : « L'attentat est un chemin frayé vers les derniers excès. »

M. RENAN. — C'est vague. J'aimerais mieux celle-ci : « L'attentat est l'action d'attenter. » Je sais bien que ça ne signifie pas grand'chose, mais ça contente le lecteur.

M. JULES SIMON. — Il me semble que l'attentat est une attaque violente dirigée contre un souverain, ou un président de la République, ou un ministre. C'est ainsi qu'on crie, sur les boulevards : « Attentat contre M. de Freycinet ! »

M. LABICHE. — Alors, à votre avis, mon cher collègue, le mot *attentat* signifierait : action de tirer un coup de revolver sur un pont. Il m'est arrivé une fois de sortir un revolver sur un pont, et je ne crois pas...

M. CAMILLE DOUCET. — Enfin, qu'est ce qu'un attentat ? Prenons un exemple : quand on tire un coup de fusil sur un perdreau et qu'on le manque, y a-t-il attentat ?

M. LABICHE. — Non, il y a simplement maladresse. Il n'y a attentat que si le perdreau est un ministre, comme le dit fort bien notre collègue, M. Jules Simon.

M. RENAN. — Je vous proposerais alors la définition suivante : « ATTENTAT, mot français dont la signification est indéfinie et qui varie suivant les années et les gouvernements. »

M. PAILLÉRON. — J'y ajouterai ce corollaire : « Il y a deux sortes d'attentats : l'attentat où l'on s'amuse, et l'attentat où l'on s'ennuie. »

M. CAMILLE DOUCET. — La discussion sur le mot *attentat* est close. Je proposerai maintenant le mot...

M. LABICHE. — Moi, je proposerai de nous en aller...

(La proposition de M. Labiche est mise aux voix et adoptée.) *(Le Gaulois.)*

Lo tsin dè l'officier prussien.

L'est prâo la mouda po lè z'étrandzi qu'ont prâo à rupâ dè veni per tsi no on eimpartiâ dâo tsautein et dè l'aoton po sè goberdzi dè vairè noutron pays qu'est tant bio pè pliace, et po lâi menâ onna viâ dè tsaropès. Sè vont mettrè ein peinchon dein cliâo grantès gargottès à dix, quienzè francs per dzo, iò rupont ein on part dè senannès cein que farâi la fortena d'on petit pâyсан... Grand bin lâo fassè !

L'an passâ, dein ion dè cliâo cabarets dè pè lo Valâ, qu'étâi pliein d'étrandzi dâo défrou, lâi sè trovâvè on officier prussien et on comi-voyageu français. On dzo, tandi que tot lo mondo etâi ein trein dè sè repètrè, on gros bougro dè tsin eintrè dein lo pâilo iò goutâvont et va tot drâi sè mettrè decoutè lo prussien.

— Ete à vo, cé tsin ? fâ lo comi voyague, qu'étâi achetâ à coté dè l'officier.

— Oï, se repond l'autro.

— Eh bin, po on bio tsin, l'est on bio tsin, fâ lo français qu'avâi onna niaffe dâo tonaire et que dze-melhivè d'eimbétâ on bocon lo tutche ; mâ, à cein que vâyo, l'a on défaut, et on grand défaut, que ma fâi l'est bin damadzo.

— Coumeint, on défaut ? fâ lo prussien.

— Et oï. L'est einfaratâ dè la moutarda ; et po on tsin dè cliâa sorta, cein est dandzerâo et vo faut vo veilli âo gran.

— Câisi-vo ! vo m'ein contâ quie de 'na balla. Vo volliâi vo fotrè de mè ?

— Diabe lo pas ! repond lo français ; l'est on conset d'ami que vo baillio, kâ cognâisso lè tsins et vayo bin cein qu'ein est.

— Aque ! ne m'eimbétâ pas !

— Ah ! vo ne volliâi pas mè crairè ! Eh bin, volliâi-vo frémâ po dozè botolhiès dè champagne que voutron tsin refusè on bocon dè ruti po sè reletsi lè pot-tès avoué on eimbardouffâie dè moutarda ?

— Se frémâvo, vo pédrâ, repond lo prussien.

— Eh bin, totsi la man, fâ lo français ! Et dinsè de, dinsè fé ; font veni dozè botolhiès dè champagne que vaissent à ti cliâo qu'étiont perquie ; et tot lo mondo trinquâ à la santé dâo perdant que dévessâi payi la ribotte.

Tot fut bintout prêt. Lo prussien copâ on bon cartâi dè ruti et lo français eimbardouffâ ou bocon dè pan avoué dè la moutarda dzauna, après quiet sè chitont l'on decoutè l'autro, avoué lo tsin dévant leu. Dévessont teni la pedance derrâi lâo dou et âo coumandémeint dè *trâi* ! la preseintâ âo tsin.

— *Yion* ! fâ lo français, et tot lo mondo sè lâivè po vairè cein qu'allâvè arrevâ.

— *Dou !*..., et *Trâi* !

A l'avi dâo tràî, lo prussien teind son ruti, tandi que lo français qu'étâi vi qu'on pesson, appliqué, asse râi que n'einludzo, se n'eimbardouffâie dè mou-